

Protection des sites : aujourd'hui une vaste tâche

Autor(en): **Hürlimann, Hans**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **75 (1980)**

Heft 3-4-fr: **Conception suisse de tourisme**

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-174891>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

nous n'en sommes pas moins conscients des *devoirs* qui leur sont liés. Nous ne nous bornons donc pas à accepter ce prix avec plaisir, mais nous prenons très au sérieux ce en quoi il nous crée des obligations:

- assainissement de la vieille ville et aménagement d'un centre fait pour bien vivre en communauté;

- restauration de précieux édifices en dehors de la zone historique;

- politique de subventionnement pour soutenir et encourager l'initiative privée;

- protection, extension et création de zones vertes.

Voilà les objectifs auxquels nous

devons maintenant tendre de toutes nos forces. Comme l'expérience nous l'a déjà enseigné, il y aura ici et là des *divergences d'opinions*. Les intérêts de la protection des sites, des pouvoirs publics et des propriétaires privés ne peuvent souvent être conciliés que par de longs pourparlers et des concessions réciproques, de telle sorte que pour finir un résultat admissible soit obtenu.

Mais il est une chose que je puis vous promettre très nettement: Soleure – la petite ville aux grandes traditions, cette ville riche d'une exceptionnelle substance culturelle, architecturale et humaine – restera Soleure. Des «*péchés*» comme celui de la démolition

des bastions, à vues humaines, ne seront plus commis, quand bien même les actes humains sont toujours entachés d'erreurs humaines. (Et un Gottfried Keller des temps modernes n'aura plus l'occasion d'écrire un poème sur «la ville des rats qui veut devenir une grande ville»!).

Nous veillerons sur notre vieille ville comme les Anglais sur les joyaux de la couronne. Et nous ferons de notre couronne, de notre ville de Soleure, quelque chose d'encore plus beau si c'est possible. Bref, Soleure doit rester et restera Soleure, et montrera par là qu'elle est digne de l'attribution du prix Henri-Louis Wakker.

Allocution du conseiller fédéral Hans Hürlimann

Protection des sites: aujourd'hui une vaste tâche

Fidélité au passé, courage d'innover, responsabilité commune: tels furent les trois thèmes de l'allocution du conseiller fédéral H. Hürlimann, chef du Département de l'intérieur, après qu'il eut exprimé les félicitations du gouvernement à la Ligue suisse du patrimoine national et à la Ville de Soleure couronnée du prix Wakker 1980. Il s'attacha à définir les conditions de la sauvegarde de notre patrimoine culturel et de l'aménagement de notre cadre de vie, et souligna l'importance du rôle qui, à cet égard, incombe à l'association de droit privé qu'est la LSP. Il s'exprima en ces termes:

Fidélité au passé

«La Ligue suisse du patrimoine national a choisi, pour la manifestation de ce jour, la ville qui, il y a 75 ans, a donné le branle au mouvement de protection des sites. La démolition partielle de

l'ancienne enceinte de Soleure n'a pas seulement montré aux citoyens de cette cité, mais à la population de tout le pays, quels irréparables dégâts menacent notre communauté lorsque nous sacrifions à une aveugle croyance au progrès notre patrimoine architectural et culturel. La protestation et le soulèvement des citoyens ont alors contribué à ce que partout en Suisse la résistance s'organise contre d'autres destructions de prestigieux témoins du passé. Mais ils ont aussi suscité, dans de larges milieux, une prise de conscience de l'importance de notre *cadre de vie*, tel qu'il s'est constitué au cours des siècles. Nous naissons tous dans un certain environnement qui nous marque. Mais nous le marquons sans cesse, à notre tour, par des interventions qui le modifient. C'est dire que nos villes et nos villages ne sont pas le résultat d'un hasard, mais de rela-

tions suivies entre l'homme et son environnement. Ce qui en résulte reflète une certaine *conception de l'homme*. Les expériences et les actes des générations précédentes nous sont bien visibles. Mais un environnement n'a valeur de patrie que s'il donne un sentiment de sécurité et favorise les relations humaines.

Nous ne devons, en outre, jamais perdre de vue que nos villes et villages n'offrent un cadre de vie acceptable que s'il assure aux gens des possibilités de travail et de gain et peut satisfaire leur besoin de tranquillité, de repos et de vie sociale. Aussi la protection des sites est-elle aujourd'hui une *très vaste tâche*, qui doit tenir compte de multiples exigences. Son champ d'action est tiraillé de forces contraires, et il est souvent extraordinairement difficile (le maire de Soleure l'a relevé tout à l'heure), de concilier tous les intérêts. Des conflits sont souvent

inévitables, et il n'est pas permis non plus de les esquiver.

Mais, précisément sur la base de cette très large conception de la protection des sites, il est évident aussi que la conservation d'un patrimoine architectural n'est pas un *but en soi*, ni ne se justifie par de seules considérations esthétiques ou le plaisir de contempler de la beauté. En ce temps de bouleversements, d'incertitude et de dissolution de nombreux liens traditionnels, le rôle d'un «Heimatschutz» ainsi compris est d'une très grande importance. Les monuments historiques dont nos villes sont si riches donnent à leurs habitants la certitude qu'ils appartiennent à une grande communauté qui existait avant eux et qui se perpétuera, qui les porte et leur assure un appui. Ils renforcent le sentiment d'appartenance à un village, à une cité, à une communauté humaine. Un second élément, conforme à la nature humaine, s'ajoute au premier:

Courage d'innover

Un des plus grands mérites de la Ligue suisse du patrimoine national est que parallèlement à la sauvegarde de l'environnement apporté par les siècles, elle se préoccupe sans relâche de *l'aménagement de notre cadre de vie*. Il ne serait, de fait, pas concevable que nous nous consacrons à ce qu'ont créé les générations précédentes sans chercher en même temps des solutions nouvelles. Cette tâche est même plus difficile, de nos jours, que celle du maintien de l'héritage. Et pourtant elle nous concerne tous: personne n'a le droit de se glorifier de ses ancêtres, s'il n'ajoute quelque chose de grand à la grandeur. La fidélité au passé et le courage de faire du neuf – si contradictoires que puissent apparaître ces tâches – ne s'excluent pas. Ce sont souvent nos rapports avec le

passé qui assurent notre indépendance d'esprit à l'égard des contraintes du présent, et qui nous permettent de nous coller de façon positive avec la réalité. Nous ne ferons rien de valable en démolissant et en négligeant les expériences du passé, mais en leur donnant une *réalité nouvelle* dans un monde qui change. C'est ce qu'a bien exprimé Simone Weil: «Opposer l'avenir et le passé n'a pas de sens. L'avenir ne nous apporte rien, ne nous donne rien. C'est nous qui sommes tenus de tout lui donner, afin de le construire. Mais pour donner, il faut posséder, et nous ne possédons pas d'autre vie, pas d'autre force que la richesse du passé.»

Puis-je, en ce sens, évoquer l'histoire et l'esprit, le génie du lieu de cette ville superbe: l'attribution du prix Wakker à la *Ville de Soleure* est notamment l'expression d'une conception vivante et judicieuse de la protection des sites. Conception conforme aussi bien au présent qu'au passé. Ce prix est aussi l'expression d'une gratitude bien méritée. Après une série de beaux villages et de petites cités, il honore *pour la première fois une capitale cantonale*, une ville où le passé est partout en évidence, sans bousculer le présent.

Soleure n'est évidemment plus la ville des ambassadeurs de l'ancienne Confédération. Elle a connu un vif essor industriel qui a laissé des traces jusque dans son centre historique. Mais elle a su préserver sa vieille ville, avec ses irremplaçables palais et maisons bourgeoises, avec ses fontaines colorées, les rues et les places animées qui en font un centre vivant. Le prix couronne ainsi une ville où le passé et le présent s'interpénètrent et cherchent leur équilibre. *Monsieur le Stadtmann*, que vous-même et votre population en soyez remerciés, avec le vœu que beaucoup de vil-

les et de villages encore de notre pays suivent votre remarquable exemple.

La distinction décernée ce soir est importante pour une autre raison encore. Peu de localités, peu de monuments célèbres de la Suisse peuvent soutenir une comparaison sur le plan international. Nous n'avons pas de palais des Doges comme Venise, pas de cathédrale comme Notre-Dame de Paris, pas d'Escorial comme l'Espagne, pas de villes comme Florence ou Sienne. Mais nous avons des *sites urbains et villageois d'un niveau exceptionnel*, qui sont en même temps les témoins d'une histoire de bientôt 700 ans. Le maintien de ce haut niveau doit être l'objet de notre ambition et de tous nos soins. C'est là peut-être la contribution particulière de notre pays à la conservation du patrimoine européen.

Si des villes comme Soleure sont honorées par la Ligue suisse du patrimoine national, cela signifie, à mes yeux, que le peuple et ses autorités ont pris conscience que, dans le domaine de la protection des sites, il ne s'agit pas seulement de veiller sur une belle cathédrale, un hôtel de ville, une tour, un arsenal, en tant que joyaux d'architecture, et de penser que Soleure garde ainsi son caractère: il s'agit que *l'originalité du caractère* soit préservée de Langendorf à Zuchwil et de Lüsslingen à Feldbrunnen. Cela ne vaut pas seulement pour Soleure, mais pour chacun des innombrables sites de la Suisse qui, tous, ont leur caractère propre et leur importance. C'est seulement dans cette perspective que notre pays, abondamment peuplé et utilisé, pourra conserver son visage. Etant donné que ces différences et ces caractères originaux sont la forme visible de notre Etat fédératif et de ses communautés relativement modestes,

personne en ce pays ne souhaite une prolifération de bâtiments et de localités uniformes.

A la fidélité au passé et au courage d'innover s'ajoute un troisième élément:

Responsabilité commune

Dans notre organisation politique à trois échelons, tous doivent concourir à la préservation et à l'aménagement de notre cadre de vie: la Commune, le Canton, la Confédération, mais aussi et avant tout le simple citoyen. Pour ce qui concerne la Confédération, ses interventions en matière de protection des sites vont au-delà d'un soutien uniquement matériel (domaine où l'esprit d'économie du peuple exerce aussi ses effets, comme l'a relevé la présidente du «Heimatschutz» soleurois): je voudrais mentionner l'*Inventaire des sites à protéger*, actuellement en cours d'élaboration. L'exploration approfondie de nos sites et vallées, basée sur la conception nouvelle des ensembles architecturaux, a révélé l'importance d'une multitude de précieux éléments qui, auparavant, ne suscitaient guère d'intérêt. Et je tiens à exprimer ma reconnaissance, surtout devant un public aussi averti, pour les efforts de deux importantes commissions: la commission fédérale des monuments historiques, présidée par le professeur Alfred Schmid, et la commission fédérale pour la protection de la nature et du patrimoine, que préside l'ancien conseiller aux Etats Kurt Bächtold.

Lois, mesures de planification et interventions financières des pouvoirs publics ne suffisent cependant pas en matière de protection des sites. Il y faut encore l'engagement du citoyen. L'histoire de la Ligue du patrimoine

national est une vivante preuve du fait que rien n'est possible sans cette *collaboration critique du citoyen et du public*. Une des expériences les plus réconfortantes montre que les habitants de nos villes et de nos quartiers, de nos villages et de nos agglomérations, sont toujours davantage attentifs à leur environnement et à leur patrimoine architectural, et paient de leur personne pour la préservation du cadre de vie qui leur est familier. Après de nombreuses expériences fâcheuses au temps de la «haute conjoncture», où nous avons sacrifié beaucoup trop de choses à un progrès aléatoire, ce phénomène récent est un signe d'espoir, parce qu'aussi beaucoup de jeunes perçoivent l'attrait d'une telle tâche et se sentent sollicités. La Ligue du patrimoine national peut se flatter d'avoir contribué au fait que l'importance de cette tâche est maintenant reconnue. Je tiens à vous en remercier tous chaleureusement, vous et les membres de vos sections. Je vous remercie de votre travail tenace auprès de l'opinion publique, de

vos interventions – alliées à une grande compétence – en faveur des sites et paysages, et aussi de votre appui matériel pour la conservation de notre patrimoine culturel. Il ne va pas de soi qu'une organisation privée apporte des *moyens financiers* pour aider des tiers. On se contente trop volontiers, dans notre société moderne, de dénoncer les imperfections en laissant à l'Etat le soin d'y remédier.

Chère Madame la Présidente, chers amis ligueurs, Soleurois et Soleuroises, permettez-moi de conclure par les vœux que mérite votre œuvre d'aujourd'hui et de demain; vœux pour une œuvre et un avenir qui s'inspireront de la fidélité au passé, du courage d'innover et du sens de la responsabilité commune. Et puis, dans 25 ans, on pourra peut-être constater, à Soleure encore: *100 ans de «Heimatschutz»*, grâce à la collaboration du peuple et des autorités, ont confié à un nouveau millénaire de la chrétienté, avec vigueur et conviction, un héritage de dix siècles. Que Dieu le veuille! Je vous remercie.»



Le conseiller fédéral Hans Hürlimann pendant son allocution officielle (photo Schmidt).